

2022-01-28

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens: [Publication](#) [NBB.stat](#) [Information générale](#)

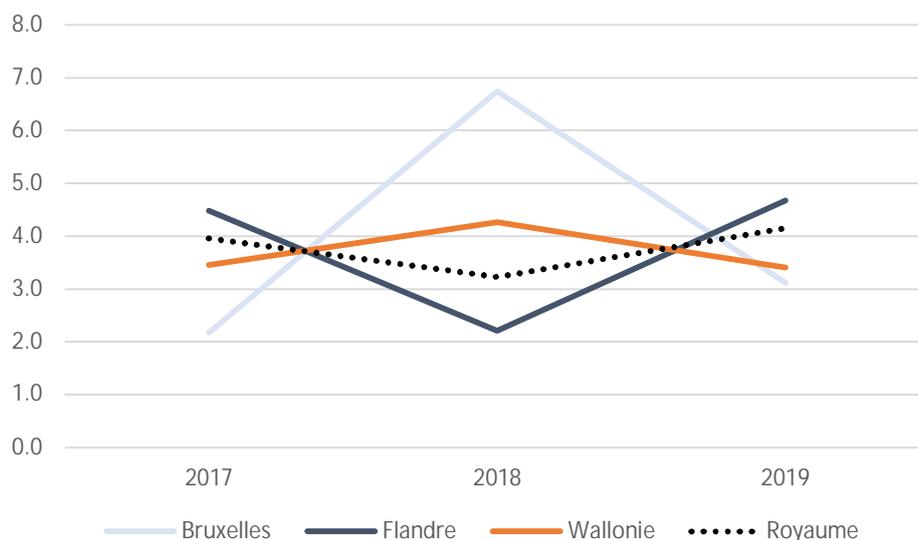
### 2019 : L'écart entre le taux d'épargne des ménages flamands et celui des ménages wallons et bruxellois se creuse

- L'augmentation du revenu disponible des ménages s'est établie à + 4,7 % en Flandre, à + 3,4 % en Wallonie et à + 3,1 % à Bruxelles.
- Les dépenses de consommation finale des ménages bruxellois ont poursuivi leur progression à un rythme plus soutenu qu'en Wallonie et qu'en Flandre.
- Le taux d'épargne s'est accru davantage en Flandre qu'en Wallonie (+ 1,4 et + 0,4 point de pourcentage) tandis qu'il a reculé à Bruxelles (- 1,3 point de pourcentage).

#### Le revenu disponible des ménages a augmenté de manière plus soutenue en Flandre, qu'en Wallonie ou à Bruxelles

En 2019, le revenu disponible (en terme nominal) a augmenté au rythme de +4,7 % en Flandre, +3,4 % en Wallonie et +3,1 % à Bruxelles. Il s'agit de la plus forte progression enregistrée depuis 2009 par les ménages flamands. L'évolution positive constatée en Wallonie et à Bruxelles correspond en revanche à un ralentissement par rapport à l'année précédente (-0,8 point de pourcentage et -3,6 points de pourcentage), qui correspondait certes à un pic historique sur les dix dernières années.

#### ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE NET PAR RÉGION (%)



Source : ICN

Le revenu disponible net par habitant s'établit à €20 047 en Wallonie et à €20 251 à Bruxelles. En Flandre, il s'élève à €23 371, soit un montant 16,6 % supérieur à celui observé en Wallonie.

## Les dépenses de consommation finale des ménages ont poursuivi leur progression à un rythme plus soutenu à Bruxelles qu'en Wallonie ou en Flandre

En 2019, les dépenses de consommation finale des ménages (en terme nominal) ont augmenté de 4,8 % à Bruxelles, de 2,9 % en Flandre et de 3,1 % en Wallonie. Par rapport à 2018, la croissance des dépenses a ralenti en Wallonie (-0,8 point de pourcentage) et en Flandre (-1,3 point de pourcentage), tandis qu'elle s'est maintenue à un niveau relativement élevé à Bruxelles (+0,1 point de pourcentage).

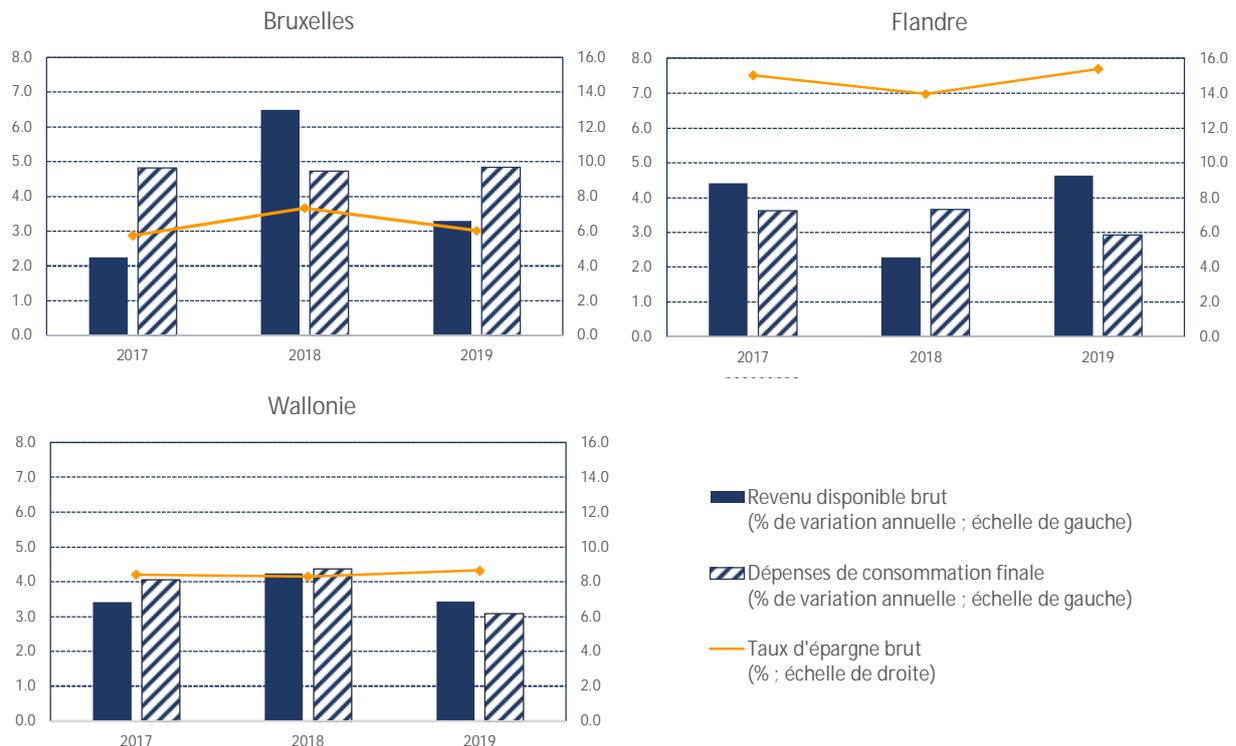
À Bruxelles, l'augmentation plus soutenue de la consommation est principalement imputable aux loyers, aux dépenses en eau et services divers liés au logement. Inversement, la contribution des dépenses pour l'utilisation des véhicules et pour les services hospitaliers est significativement plus élevée en Flandre et en Wallonie. Dans les trois régions, les dépenses en produits alimentaires et en restaurants, cafés et hôtels ont particulièrement contribué à la croissance des dépenses de consommation.

## Le taux d'épargne a progressé en Flandre et en Wallonie, tandis qu'il s'est replié à Bruxelles

En 2019, le taux d'épargne brut des ménages flamands (15,4 %) demeure largement supérieur à celui des Wallons (8,7 %), lui-même plus élevé que celui des Bruxellois (6,0 %).

En Flandre et en Wallonie, l'augmentation du revenu disponible a été supérieure à celle des dépenses de consommation, de sorte que le taux d'épargne brut a progressé respectivement de +1,4 et +0,4 point de pourcentage. À Bruxelles, les dépenses de consommation finale ont progressé plus vivement que le revenu disponible brut, entraînant une baisse du taux d'épargne brut des ménages de -1,3 point de pourcentage.

## REVENU DISPONIBLE BRUT, DÉPENSES DE CONSOMMATION FINALE ET TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES<sup>1</sup>, EN TERME NOMINAL, PAR RÉGION



Source : ICN.

<sup>1</sup> Voir la note technique ci-dessous.

Les tableaux présentés ci-dessous reprennent, par région, pour les trois dernières années disponibles, les variables-clés des comptes des ménages ainsi que les dépenses de consommation finale par secteur institutionnel, dans leur totalité et par habitant, ventilées selon le lieu de domicile. Les résultats complets pour la période 1995 à 2019 sont disponibles sur le site internet de la Banque, en consultant la base de données statistiques [NBB.Stat](#).

#### VARIABLES-CLÉS DES COMPTES REGIONAUX VENTILÉES SELON LE LIEU DE DOMICILE

	Chiffres absolus (millions €)	Part de chaque région dans le Royaume (pourcentages)	Evolution par rapport à l'année précédente (pourcentages)			Taux de croissance annuel moyen
	2019	2019	2017	2018	2019	2010-2019
<b>Totaux (selon le lieu de domicile)</b>						
<b>Revenu primaire, net<sup>1</sup></b>						
Bruxelles	29 983,9	9,7	2,4	4,5	4,7	2,9
Flandre	193 742,8	62,6	4,1	2,7	3,0	2,4
Wallonie	85 684,5	27,7	3,4	3,0	3,0	2,2
Royaume	309 411,2	100,0	3,8	3,0	3,2	2,4
<b>Revenu disponible, net</b>						
Bruxelles	24 572,5	9,8	2,2	6,7	3,1	2,8
Flandre	154 458,2	61,3	4,5	2,2	4,7	2,5
Wallonie	72 961,9	29,0	3,5	4,3	3,4	2,4
Royaume	251 992,6	100,0	4,0	3,2	4,1	2,5
<b>Revenu disponible, brut</b>						
Bruxelles	26 771,6	9,8	2,2	6,5	3,3	2,8
Flandre	167 215,2	61,5	4,4	2,3	4,6	2,5
Wallonie	77 921,7	28,7	3,4	4,2	3,4	2,4
Royaume	271 908,6	100,0	3,9	3,2	4,2	2,5
<b>Dépenses de consommation finale des ménages<sup>1</sup></b>						
Bruxelles	25 478,3	10,6	4,8	4,7	4,8	3,5
Flandre	143 395,8	59,5	3,6	3,7	2,9	3,4
Wallonie	71 928,7	29,9	4,1	4,4	3,1	2,9
Royaume	240 802,7	100,0	3,9	4,0	3,2	3,3
<b>Dépenses de consommation finale des administrations publiques</b>						
Bruxelles	11 308,9	10,6	2,2	4,3	3,1	3,2
Flandre	60 743,5	57,2	2,7	3,2	3,5	2,7
Wallonie	34 174,6	32,2	2,2	4,2	3,3	2,7
Royaume	106 227,0	100,0	2,5	3,6	3,4	2,7
<b>Dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages</b>						
Bruxelles	524,9	10,5	2,5	4,4	4,0	4,0
Flandre	2 855,1	57,2	2,6	4,3	3,6	3,4
Wallonie	1 615,8	32,3	2,3	4,2	3,6	3,3
Royaume	4 995,7	100,0	2,5	4,3	3,7	3,5
<b>Épargne brute<sup>1</sup></b>						
Bruxelles	1 631,8	4,7	-28,5	35,7	-15,0	-3,9
Flandre	26 120,7	75,6	7,8	-5,0	15,6	-1,3
Wallonie	6 811,0	19,7	-4,5	3,1	7,7	-1,2
Royaume	34 563,4	100,0	2,9	-1,6	12,1	-1,4
<b>Taux d'épargne brut<sup>1</sup></b> (pourcentages) (point de pourcentages)						
Bruxelles	6,0	-	-2,5	1,6	-1,3	-
Flandre	15,4	-	0,5	-1,1	1,5	-
Wallonie	8,7	-	-0,7	-0,1	0,3	-
Royaume	12,6	-	-0,1	-0,6	0,9	-
<b>Population moyenne</b>						
Bruxelles	1 213 398,5	10,6	0,5	0,7	0,8	1,2
Flandre	6 609 106,0	57,7	0,6	0,6	0,6	0,6
Wallonie	3 639 519,0	31,8	0,3	0,3	0,3	0,4
Royaume	11 462 023,5	100,0	0,5	0,5	0,5	0,6

Source : ICN.

1 Voir note technique

	Chiffres absolus (euros)	Indices par rapport au Royaume	Évolution par rapport à l'année précédente (pourcentages)			Taux de croissance annuel moyen
	2019	2019	2017	2018	2019	2010-2019
<b>Par habitant (selon le lieu de domicile)</b>						
<b>Revenu primaire, net</b>						
Bruxelles	24 710,7	91,5	1,9	3,8	3,8	1,7
Flandre	29 314,5	108,6	3,5	2,2	2,4	1,8
Wallonie	23 542,8	87,2	3,1	2,7	2,7	1,8
Royaume	26 994,5	100	3,3	2,5	2,7	1,8
<b>Revenu disponible, net</b>						
Bruxelles	20 251,0	92,1	1,7	6,0	2,3	1,6
Flandre	23 370,5	106,3	3,9	1,6	4,1	1,9
Wallonie	20 047,1	91,2	3,1	4,0	3,1	2,0
Royaume	21 985,0	100	3,5	2,7	3,6	1,9
<b>Revenu disponible, brut</b>						
Bruxelles	22 063,4	93,0	1,8	5,7	2,5	1,6
Flandre	25 300,7	106,7	3,8	1,7	4,0	1,9
Wallonie	21 409,9	90,3	3,1	4,0	3,1	2,0
Royaume	23 722,6	100	3,4	2,7	3,6	1,9
<b>Dépenses de consommation finale des ménages</b>						
Bruxelles	20 997,5	99,9	4,4	4,0	4,0	2,3
Flandre	21 696,7	103,3	3,0	3,1	2,3	2,8
Wallonie	19 763,2	94,1	3,7	4,1	2,8	2,4
Royaume	21 008,7	100	3,4	3,5	2,7	2,7
<b>Dépenses de consommation finale des administrations publiques</b>						
Bruxelles	9 611,5	100,3	1,8	3,6	2,3	2,0
Flandre	9 513,7	99,3	2,1	2,6	2,9	2,1
Wallonie	9 703,9	101,2	1,9	3,9	3,0	2,2
Royaume	9 584,5	100	2,0	3,1	2,9	2,1
<b>Dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages</b>						
Bruxelles	432,6	99,2	2,0	3,7	3,2	2,8
Flandre	432,0	99,1	2,0	3,7	3,0	2,8
Wallonie	443,9	101,9	2,0	3,9	3,3	2,9
Royaume	435,8	100	2,0	3,8	3,2	2,8
<b>Épargne brute</b>						
Bruxelles	1 344,8	44,6	-28,8	34,8	-15,7	-5,0
Flandre	3 952,2	131,1	7,2	-5,5	15,0	-1,9
Wallonie	1 871,4	62,1	-4,8	2,9	7,4	-1,6
Royaume	3 015,5	100	2,4	-2,0	11,5	-2,0

Source : ICN.

**Note technique**Revenu primaire

Le revenu primaire correspond au revenu que les entités résidentes perçoivent pour leur participation directe au processus de production et au revenu que le propriétaire d'un actif financier perçoit pour la fourniture de moyens. Pour les ménages, il se compose de la rémunération des salariés, du revenu mixte des indépendants, de l'excédent d'exploitation ainsi que du revenu de l'épargne et du revenu de placements dont sont retranchés les paiements pour la prise en fermage de terrains et les intérêts sur les crédits à la consommation et sur les crédits hypothécaires.

Revenu disponible

Le revenu disponible net correspond au revenu primaire augmenté des prestations sociales et des indemnités d'assurance-dommages et diminué des primes sociales, des impôts et des primes d'assurance. Le passage des valeurs nettes aux brutes s'effectue en ajoutant au montant précédemment obtenu la consommation de capital fixe (dépréciation de la valeur des actifs).

Dépenses de consommation finale

Les dépenses de consommation finale comprennent les dépenses effectivement réalisées par les ménages, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) pour acquérir des biens et des services destinés à satisfaire les besoins de consommation individuels ou collectifs.

L'épargne brute et le taux d'épargne brut

L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous forme de consommation finale. Le taux d'épargne brut est défini comme le rapport entre l'épargne brute et le revenu disponible brut préalablement ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.